

RESULTATS ANALYSES EAUX

03/03/2023

Nom du Captage	Nouvelle UDI	Production Saint-Lary	Centre Saint-Lary	Anos Coume de Vengue	Illous	Autrech	Les Loubères Le Matech	Rouech
Desserte	Les Bantines Rouech Bessadau Picastel Chez M COINTRE	Le village Escoumagnos Mourère	Fontaine devant l'école	Anos Coume de Vengue Bordères	Illous Burs	Autrech	Les Loubères Le Matech	Caou Deque
Date de réception	06/01/23	03/03/23	06/01/23	03/03/23	16/12/22	10/02/23	17/02/23	16/12/22
Date de prélèvement	21/12/22	16/02/23	21/12/23	20/02/23	01/12/22	31/01/23	08/02/23	01/12/22
R é s u l t a t	Eau d'alimentation CONFORME aux exigences de qualité	Eau d'alimentation NON CONFORME aux limites de qualité	Eau d'alimentation CONFORME aux exigences de qualité	Eau est déclarée impropre à la consommation humaine. Info : l'eau du robinet ne doit pas être consommé pour les usages alimentaires : pour boire et préparer des breuvages, préparer les biberons et les aliments pour bébés, pour laver et préparer des aliments qui ne requièrent pas de cuisson prolongée, le brossage des dents, laver et préparer des aliments crus et fabriquer des glaçons.	Eau d'alimentation NON CONFORME aux limites de qualité	Eau d'alimentation CONFORME aux limites de qualité	Eau d'alimentation NON-CONFORME aux limites de qualité	Eau d'alimentation CONFORME aux exigences de qualité